

PARCOURS DE FORMATION

FORMATION ARTISTIQUE *Merci de préciser : Lieu de formation, La discipline, Années de formation, Niveau/Diplôme (le cas échéant)*

FORMATION SCOLAIRE

→ **Lycée/Baccalauréat**

Intitulé

Classe/Filière

Année d'obtention

→ Enseignement supérieur

Intitulé

Classe/Filière

Année d'obtention

→ Autres diplômes

Intitulé

Classe/Filière

Année d'obtention

DÉPÔT DE LA CANDIDATURE

→ Complétez le dossier de candidature.

→ Envoyez une lettre de motivation préparant à l'entretien avec le jury : 2 pages maximum détaillant les motivations, perspectives à long terme et faisant état de l'engagement au travail de l'élève.

→ Envoyez le dossier de candidature avec toutes les pièces demandées
au plus tard le 31 Août 2021

au responsable CPES Musiques Traditionnelles

Jérôme Liogier

Professeur d'Enseignement Artistique

jerome.liogier@lepuyenvelay.fr

04 71 04 37 35

Date de l'examen d'entrée devant le jury :

- 25 et 26 mai 2021 -

- Octobre 2021 (date à définir) -

Une convocation individuelle sera envoyée par mail au plus tard 15 jours avant les épreuves.

En cas de problème de calendrier, demandes d'informations sur la CPES Musiques Traditionnelles et son bulletin d'inscription, n'hésitez pas à contacter Jérôme Liogier.

ÉPREUVES D'ADMISSION

- Une prestation instrumentale et/ou vocale de 15 minutes (environ) mettant en évidence le niveau technique et permettant de découvrir l'univers musical du candidat.

Le programme de la prestation instrumentale sera à fournir 15 jours dernier délai avant la date de l'épreuve.

- Un entretien avec le jury portant sur le projet professionnel et la prestation instrumentale et/ou vocale.